

La mise en charge immédiate

Définition :

Dans la majorité des situations cliniques il est nécessaire d'attendre 2 à 4 mois après la pose chirurgicale de l'implant avant de fixer la prothèse dessus. C'est le délai nécessaire pour l'obtention de la cicatrisation de l'os sur l'implant ou l'ostéointégration



Pour obtenir cette intégration à l'os, l'implant ne doit pas être mobilisé durant cette période critique, sous peine de risque d'échec. Pendant cette période de cicatrisation, une prothèse amovible peut être mise en place en prenant appui sur les gencives afin de ne pas solliciter mécaniquement l'implant.

Dans certains cas favorables, il est cependant possible de fixer une prothèse provisoire très rapidement sur les implants : c'est la mise en charge immédiate. Les techniques de mise en charge immédiate permettent de gagner du temps sur la période de cicatrisation (le patient a une prothèse fixe plus rapidement).

Le risque de cette technique est de mobiliser l'implant et de ne pas obtenir d'ostéointégration : elle n'est donc possible que sous certaines conditions :

- Un os suffisamment dense
- L'implant doit avoir une excellente stabilité primaire au moment de sa mise en place chirurgicale.

Le cas des dents antérieures :

Une prothèse provisoire pourra être mise en place dans le même temps opératoire que la pose chirurgicale de l'implant. La dent prothétique provisoire est d'ailleurs confectionnée volontairement en sous-occlusion afin d'éviter tout contact avec les dents antagonistes.



L'implant n'étant pas encore ostéointégré, il est impératif de ne pas mordre sur la dent provisoire pendant une période de 2 à 4 mois.

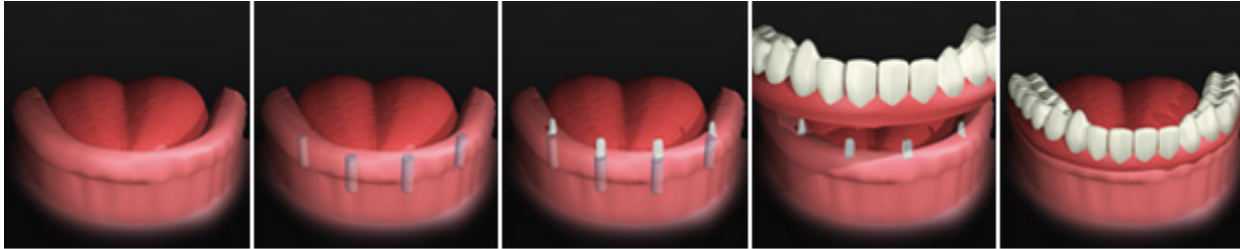
L'objectif n'est donc pas de permettre au patient de pouvoir mastiquer sur sa nouvelle dent mais l'intérêt est que le patient ne porte pas de prothèse provisoire amovible ou de bridge provisoire pendant la cicatrisation osseuse de l'implant.

Le cas des édentés complets

Le traitement des édentés complets nécessite la mise en place de 4 à 10 implants en fonction des situations cliniques.

Dans certains cas favorables, à la fin de l'intervention chirurgicale, on prend directement une empreinte afin de faire réaliser un bridge provisoire par le prothésiste, bridge qui pourra être fixé 24 à 72 heures.

Une fois ce bridge placé, il est impératif de ne pas exercer de forces importantes pendant une période de 2 à 4



mois.

Il est donc contre-indiqué de mastiquer des aliments durs (viande, pain...) et conseillé de privilégier une alimentation molle (légumes, pâtes, viande hachée, poisson, fruits écrasés). Cette consigne doit être respectée scrupuleusement sous peine d'échec.